



PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER (4 POSTES DE JOUR)



Le contexte

Situé en plein cœur du Parc national du Mont Orford, Jouvence se caractérise par la beauté de son site qui en fait un endroit unique au Québec. Jouvence, c'est l'hôtellerie réinventée. Au rythme de vos besoins, Jouvence vous propose quatre sites, répartis sur un vaste domaine : La petite Auberge, Le Centre de Villégiature, Le Hors-Piste et D'Jouv.

Jouvence fait aussi sa marque par l'aspect distinctif de son accueil. Son personnel dévoué, attentif et plus qu'imaginatif se soucie de la satisfaction de ses visiteurs. La magie de Jouvence, c'est aussi une équipe d'entretien qui assure la satisfaction des visiteurs, ainsi que la propreté des lieux. Un centre de villégiature souple et polyvalent, Jouvence propose des séjours adaptés à des clientèles diversifiées, c'est-à-dire des familles, des corporations, des groupes scolaires, des groupes sportifs et des groupes jeunesse.

Sommaire des responsabilités

Sous la responsabilité de la directrice de l'entretien ménager et/ou de ses adjoints, l'employé effectue les tâches suivantes :

Sur demande, il change les draps, fait les lits, nettoie les toilettes et la salle de bain. Il époussette, passe l'aspirateur, nettoie les planchers et change les serviettes de toilette. Il installe les différents accessoires mis à la disposition de la clientèle.

- Il signale à son superviseur toute irrégularité;
- Il vérifie les articles et examine le fonctionnement général de l'équipement afin de signaler les détériorations éventuelles et les réparations à effectuer;
- Toutes autres tâches connexes.

Il répond aux besoins des clients, tel que :

- Serviettes supplémentaires ou lits à ajouter ou à faire;

- Demande supplémentaire d'équipement et mobilier;
- Toutes autres tâches connexes.

Aussi, le préposé sera appelé à exécuter des tâches de buanderie tel que :

- Trier les articles souillés et traiter les taches;
- Laver et sécher, plier et ranger les articles ;
- Toutes autres tâches connexes.

Conditions de travail

Horaires : Jour et fin de semaine;

Nombre d'heures : Haute saison : jusqu'à 20 heures par semaine
Basse saison : jusqu'à 14 heures par semaine

Salaire : Entre 14,16\$ et 17.71\$/l'heure (Échelle en vigueur à partir de juillet 2021)

Statut : Occasionnel, syndiqué.

Qualités et compétences

- Aptitudes pour le service à la clientèle;
- Habiletés à résoudre des problèmes
- Habiletés manuelles
- Attitudes et comportement professionnels (travail d'équipe, dynamisme, entregent, honnêteté, polyvalence, sens de l'organisation, fiabilité, flexibilité, intégrité, etc.);
- Bonne forme physique;
- Habileté à transporter des objets lourds;
- Habileté à se débrouiller en anglais (atout);
- Tolérance au stress et bonne gestion des imprévus;
- Autonomie et sens des responsabilités.

Expérience et qualifications

- Secondaire V complété (atout);
- Expérience pertinente;
- Connaissance du milieu hôtelier;
- Connaissance du travail en buanderie.

Date d'entrée en fonction : Juin 2021

Les candidatures doivent être acheminées par courriel :

Ressources humaines
rh@jouvence.com
Fax : 450-532-3140

Note : Seuls les candidats retenus seront contactés et le masculin inclut le féminin et a pour seul but d'alléger le texte.